



www.fnte.cgt.fr

# Rencontre CGT et Ministre des armées

## 1<sup>ère</sup> partie

Une rencontre bilatérale avec la Ministre des Armées, programmée le 21 octobre a dû être modifiée et écourtée du fait de bouleversements de calendrier de la Ministre, des conditions sanitaires et de la cérémonie d'hommage à Samuel Paty à la Sorbonne. Au vu de la situation, la Ministre a proposé de nous recevoir en deux temps, la deuxième partie de cet échange doit se tenir dans les prochaines semaines.

Pour cette première partie de l'échange, la délégation CGT\* a concentré ses questions sur deux points urgents, : santé et HVDS (Harcèlement, Violence et Discrimination Sexuelle), sur lesquels nous voulions attirer l'attention de la Ministre.

### 1. Concernant le volet Santé

#### a. Crise sanitaire

- i. La CGT a appelé que cette crise a fondamentalement changé le rapport au travail dans son organisation avec notamment la multiplication de personnels en télétravail. D'autre part, elle a aussi démontré l'incapacité d'une homogénéisation du processus d'identification des activités essentielles. Le manque de clarté et de processus sur la définition de ce qui est essentiel ou pas a été sujet à interprétations différentes selon les établissements et créé des situations de « flottements » dans plusieurs établissements.

Sur la question du télétravail, la ministre a confirmé que pour elle de nombreuses tâches ont pu être identifiées comme « télétravaillables ». Si pour elle cela peut présenter une opportunité pour le Minarm pour faire évoluer sa politique et ses pratiques, pour autant il est important de veiller à rompre le sentiment d'isolement possible et de désocialisation que peut créer le télétravail. Pour la CGT, il est important que toute activité de télétravail doit être encadrée par des règles strictes pour éviter toutes dérives.

- ii. Cette crise a également permis de démontrer, encore une fois, les carences graves de toute une partie de la **médecine de prévention** par faute de ressources humaines, financières, techniques et d'outils de communication.

La Ministre s'est dite consciente du problème et a confirmé le manque de ressources et plus particulièrement les difficultés de recrutement de médecins au sein du Ministère. Au-delà du simple constat, il est important de rappeler que depuis des années la médecine du travail a subi de nombreuses réformes qui l'ont considérablement affaiblie. Pour la CGT, il devient urgent qu'une attention toute particulière soit rapidement menée pour cet acteur essentiel de la santé au travail.

#### b. SSA

- i. Les moyens alloués au SSA, malgré un renforcement de 160 Millions d'euros annoncés, ne permettent plus un fonctionnement à la hauteur des besoins grandissants qui nécessitent un SSA opérationnel, dans tout le pays. L'excellence démontrée par les HIA, le ravitaillement sanitaire, les IRBA... que ce soit, par exemple, lors des attentats du BATACLAN ou actuellement pendant la pandémie ont prouvé la nécessité de renforcer le Service de Santé des Armées.

Pour la CGT, l'offre de soins va au-delà du soutien des forces pour lequel la mission du SSA a montré son expertise, il contribue à la santé publique.

Mme Parly a engagé des « inflexions » au plan « SSA 2020 ». La réduction des effectifs est stoppée, un plan de recrutement de 100 ETP sur la durée de la LPM est engagé.

Elle a annoncé qu'un nouveau plan « SSA 2030 » sera présenté dans les prochaines semaines et confirmé le renforcement budgétaire de 160 M d'euros. Les nécessaires rénovations, comme à l'Hôpital Laveran, ne seront pas pris sur ce budget de renforcement.

- ii. D'autre part, les hôpitaux civilo-militaires connaissent de vraies difficultés, l'insertion des personnels dans les structures civiles ne paraît pas adaptée à la mission première du SSA. Les personnels de l'HIA LEGOUEST, par exemple, vivent très mal cette transition, l'anxiété s'est installée dans les établissements. Quant à l'HIA DESGENETTES, il vient d'apprendre que les Hospices Civiles de Lyon ne donnaient pas suite au partenariat prévu avec l'hôpital Henry Gabrielle. Cet HIA se retrouve donc en grande précarité au vu du démantèlement de ses services de soins.

Pour la Ministre, la crise a révélé que les partenariats actuels ne sont pas satisfaisants car ils ne répondent pas entièrement à la problématique du besoin des armées dont le SSA a mission. Pour la Ministre cela implique une obligation de renégociation de certains de ces partenariats. Des hôpitaux devraient être renforcés dans leurs missions (Brest, Laveran). Nous pouvons avoir plus d'inquiétude pour d'autres hôpitaux comme Legouest à Metz où la Ministre s'est dit « ne pas avoir de vision claire sur leurs partenariats et a demandé un complément d'information » ou Desgenettes à Lyon où la Ministre considère que la renégociation de partenariat doit être l'occasion pour cet hôpital « d'une opportunité de reprendre son avenir en main » !! ??

- iii. La CGT a fait part de ses inquiétudes quant aux difficultés **de recrutement**, que ce soit en praticiens ou en personnels paramédicaux. Cette situation est loin d'appeler à la sérénité sur l'avenir de plusieurs services et activités.

Là aussi, Mme Parly s'est dit consciente de cette situation. Si elle a confirmé l'augmentation de 15% des effectifs d'élèves en médecine pour les années à venir, il n'en demeure pas moins que cela reste largement insuffisant en termes de mesure. Les personnels attendent surtout une meilleure reconnaissance de leurs missions et métiers.

D'autre part, la ministre a assuré que le personnel du SSA est bien concerné par le plan Ségur. A la remarque de la CGT pour les personnels mis à disposition par l'armée de Terre dans les HIA la Ministre qui découvrait le problème a pris note pour apporter une réponse plus tard.

- iv. Par deux fois, la CGT avait interpellé, par courrier, la Ministre sur notre demande **de réouverture du Val de Grace** et sur l'arrêt du **processus de fermeture de l'hôpital Robert Piqué de Bordeaux**.

Si la Ministre n'a toujours pas voulu répondre sur le Val de Grace, concernant Robert Piqué elle a confirmé la poursuite du processus immobilier, cependant elle attend de voir le positionnement de la nouvelle municipalité. Pour autant la crise sanitaire a révélé certaines problématiques sur les besoins des armées. Il faut selon elle renégocier le partenariat avec la clinique Bagatelle. Pour la CGT, il est inconcevable qu'aujourd'hui, alors que le « transfert » d'activité montre qu'il ne permettra pas de répondre aux besoins, que le processus ne serait pas stoppé mais juste adapté pour des « questions immobilières ».

## **2. Lutte contre les HVDS (Harcèlements, Violences et Discriminations sexuels)**

Sur cette question importante, alors que Mme Parly se présente comme une femme qui écoute avant de se forger une opinion et prendre des décisions, la CGT lui a fait part qu'en divers endroits sur le territoire les intentions louables affichées dans la lutte contre ces abominations qui font honte à notre société et à notre ministère sont trop souvent bafoués par des seigneurs d'un autre temps et d'une autre époque. Le Minarm, souvent qualifié de grande muette, reste trop souvent silencieux sur un domaine où justement le silence est destructeur.

La Ministre a confirmé être fortement impliquée dans cette problématique. Elle a voulu nous assurer de sa volonté d'amélioration des outils mis à disposition des agents du ministère. La CGT a apporté un certain nombre de propositions, notamment sur la cellule Thémis pour apporter de l'aide aux victimes. La Ministre s'est dite prête à revoir le fonctionnement de Thémis et lui donner plus de moyens. Affaire à suivre...

Montreuil le 22 octobre 2020